

Questions orales

[Français]

Est-ce que M. Bouchard était si occupé avec ses propres politiques qu'il a oublié les pêcheurs canadiens?

Une voix: Excellent!

[Traduction]

L'hon. John C. Crosbie (ministre du Commerce extérieur): Monsieur le Président, je crois qu'un simple exposé des faits est la meilleure approche à adopter dans le cas présent. Le secrétaire d'État aux Affaires extérieures avait raison lorsqu'il a dit que nous n'avions reçu aucun avis en ce sens. Il se trouve que, le 8 novembre 1986, le gouvernement français a fait parvenir une note à notre ambassadeur à Paris, M. Bouchard, qui sera bientôt député. Celle-ci a ensuite été transmise à Ottawa.

En vertu de l'article 6 du traité de 1987, rédigé et mis en oeuvre par nos prédécesseurs libéraux, les Français doivent donner trois mois d'avis avant de prendre une mesure quelconque à l'égard des permis ou de n'importe quelle autre question. Il y a eu un avis à cet effet dans la Gazette du 20 mars 1987. Les 24 et 25 mars, les représentants canadiens ont rencontré leurs homologues français. Ces derniers ont convenu d'accorder un délai de grâce durant lequel les embarcations canadiennes n'auraient pas besoin de permis. Ce sont les faits, monsieur le Président.

● (1150)

M. le Président: Tout cela est important. Le député pourrait peut-être poser une question directe afin que le ministre puisse aller droit au but.

LES DROITS DES PÊCHEURS CANADIENS

M. George Baker (Gander—Twillingate): Monsieur le Président, son raisonnement est à peu près aussi boîteux que son français quand il s'aventure à l'employer.

Le ministre ne comprend-il pas qu'on oublie les pêcheurs à ces petits jeux diplomatiques, que le Capitaine Willie Bolt doit sortir à 60 milles au large avant de pouvoir pêcher depuis que les Français ont fixé cette ligne qui traverse la baie de Fortune et que s'il la dépasse, il se fera arrêter par les autorités françaises. Le ministre ne se rend-il pas compte que ces pêcheurs se feront arrêter s'ils vont pêcher dans les eaux dites canadiennes comme ils en avaient l'habitude? Que s'ils pêchent dans ces eaux, que les Français considèrent comme leur appartenant, semble-t-il, ils sont mis en état d'arrestation par le gouvernement français? Où veut-il qu'ils pêchent? Dans le lac Meech?

Des voix: Oh, oh!

[Français]

L'hon. John C. Crosbie (ministre du Commerce extérieur): Monsieur le Président, mon français n'est pas parfait.

[Traduction]

C'est pour cela que je ne le parle pas plus souvent.

Des voix: Oh, oh!

M. Crosbie: Autrement dit, le gouvernement français a déclaré qu'il nous préviendrait de tout changement. Il ne nous a pas avisés qu'il avait modifié ses règlements. Il ne nous a pas dit que ses règlements s'appliqueraient aux pêcheurs côtiers de Terre-Neuve.

Pour ce qui est du lac Meech, on peut dire que le député pêche en eaux troubles parce que le chef de l'opposition n'arrive pas à diriger sa barque au Sénat. Et le chef de l'opposition libérale à Terre-Neuve est en train de miner les eaux du lac Meech. Je ne voudrais certes pas pêcher moi-même dans ce lac si j'étais à la place du chef de l'opposition . . .

M. le Président: Le député de Humboldt-Lake Centre a la parole.

* * *

L'AGRICULTURE

LA SÉCHERESSE DANS L'OUEST—L'APPEL À L'AIDE DES PREMIERS MINISTRES

M. Vic Althouse (Humboldt—Lake Centre): Monsieur le Président, ma question s'adresse au premier ministre ou au vice-premier ministre. La position du ministre de l'Agriculture sur l'aide aux agriculteurs touchés par la sécheresse a été très claire jusqu'à maintenant, tant devant le comité de l'agriculture qu'à la Chambre des communes, le 9 mai, journée de l'opposition sur la question de la sécheresse. En effet, d'après le ministre, il existe une assurance-récolte dont on n'a qu'à se servir; si l'Administration du rétablissement agricole des Prairies existe, c'est pour y avoir recours.

Compte tenu de l'urgent appel à l'aide des premiers ministres des quatre provinces de l'Ouest, le gouvernement a-t-il changé d'idée sur la question de l'aide aux victimes de la sécheresse? Va-t-on lancer cette année un autre programme fédéral-provincial?

Le très hon. Brian Mulroney (premier ministre): Certainement pas, monsieur le Président. Le gouvernement a beaucoup fait pour résoudre les problèmes du secteur agricole canadien en général et, ces derniers temps, du secteur agricole de l'Ouest en particulier. Comme l'a signalé le vice-premier ministre, on a considérablement accru l'aide au secteur agricole de l'Ouest. C'est une affaire que nous prenons très au sérieux.

J'ai enjoint au ministre de l'Agriculture de s'entretenir d'urgence avec ses homologues provinciaux. Lorsque le secteur agricole de l'Ouest subit pareil tort, cela devient un problème national. Il nous faut contribuer à le résoudre, et je sais que mon collègue conviendrait que le Parlement fédéral doit y contribuer.

LE PROJET DE PROGRAMME D'AIDE D'URGENCE

M. Vic Althouse (Humboldt—Lake Centre): Je remercie le premier ministre pour sa réponse, monsieur le Président. Lors de la sécheresse de 1985, le secrétaire parlementaire du premier ministre et député d'Assiniboia présidait le comité sur la sécheresse et a apparemment contribué à mettre au point un programme permanent d'aide en prévision de sécheresses futures. Qu'en est-il de ce programme aujourd'hui? Comment se fait-il que les quatre premiers ministres de l'Ouest ne semblent pas au fait de son existence?